



**DOSSIER DE MÉCÉNAT
URGENCE HIVER UKRAINE**



1. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET
 2. CLEAR AID – NOTRE HISTOIRE
 3. NOTRE ÉQUIPE
 4. NOTRE METHODE
 5. CHOISISSEZ L'ACTION QUI VOUS TIENT A CŒUR ET L'UNE DE NOS 4 ORGANISATIONS PARTENAIRES
 6. A QUOI SERVIRONT VOS DONS DURANT L'HIVER UKRAINIEN ?
 7. QU'EST-CE QUE DEVENIR ENTREPRISE MÉCÈNE POUR CLEAR AID ?
 8. FAITES VOTRE DON MAINTENANT ET BÉNÉFICIEZ DE LA RÉDUCTION D'IMPÔTS !
 9. POUR SOUTENIR NOTRE PROJET
- ANNEXE / CONVENTION TYPE DE MECENAT



| 1- PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET

Alors que de nouvelles frappes militaires ont privé des millions d'Ukrainiens d'électricité et d'eau, l'hiver s'est installé menaçant des millions de vies. Clear Aid a sélectionné des organisations locales efficaces afin d'aider les populations locales à passer l'hiver.



LE PROJET « URGENCE HIVER UKRAINE »

Il y a urgence, l'hiver s'est installé en Ukraine et des millions d'habitants sont maintenant sans électricité, sans chauffage et sans eau courante.

Avec l'aide de 4 organisations locales sérieuses et efficaces, nous souhaitons aider le peuple Ukrainien à survivre aux terribles conditions hivernales.

Le projet consiste à distribuer aux orphelinats, hôpitaux, écoles, centre de rééducation pour invalides et habitants des Groupes Electrogènes, Couvertures, Duvets et Vêtements.

LE FINANCEMENT ET LA CAMPAGNE DE MÉCÉNAT

Afin de réaliser ce projet dans les meilleures conditions, nous cherchons à collecter un maximum de dons tellement les besoins sont immenses et c'est pourquoi nous lançons cette campagne de mécénat.

L'objet de ce dossier est donc de vous présenter notre association CLEAR AID, notre méthode unique, nos organisations partenaires et leurs actions par public aidé afin que vous puissiez sélectionner celle que vous souhaitez aider.

Vous y trouverez tous les renseignements utiles pour appuyer votre prise de décision.

Nous sommes en effet attachés à l'idée de nouer des partenariats de qualité, basés sur une confiance réciproque.

| 2- CLEAR AID – NOTRE HISTOIRE

Après 3 voyages humanitaires en Pologne et en Ukraine entre mars et juin 2022, comme simple bénévole, pour aider la population civile victime du conflit armé entre la Russie et l'Ukraine, j'ai fait deux constats :

- Alors qu'elles bénéficient d'une forte notoriété et d'une importante capacité à capter des dons, certaines grandes ONG Humanitaires ne sont pas suffisamment présentes et sont d'une relative inefficacité face aux difficultés rencontrées par les réfugiés à la frontière ou bloqués sur les zones de combat.
- A l'opposé, il existe localement de nombreuses petites associations et mouvements citoyens locaux qui connaissent particulièrement bien les besoins des populations civiles malheureusement leur :
 - efficacité est inégale
 - gestion est souvent opaque (corruption...)
 - manque de notoriété ne leur permet pas de développer correctement leur action

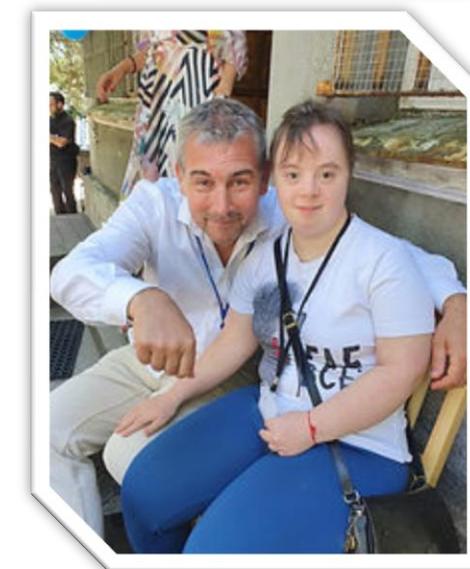
J'ai partagé ces 2 constats avec Nataliia Voitenko, la responsable d'un centre d'accueil pour réfugiés à Przemyśl en Pologne dans lequel j'ai travaillé durant 15 jours en juin 2022. Et c'est ensemble que nous avons imaginé la méthode Clear Aid afin de développer un nouveau concept d'organisation humanitaire.

L'association Clear Aid est née après 3 mois de travail pour finaliser sa mise en place et de nombreux entretiens en Ukraine avec différentes organisations locales. Nous en avons sélectionné 4 qui font un travail sérieux, efficace et qui méritent d'obtenir votre soutien selon vos souhaits d'actions. Ce n'est qu'un début, d'autres organisations suivront ainsi que d'autres causes à soutenir.

En effet, que ce soit consécutivement à une guerre, une catastrophe climatique ou économique, des millions de civils souffrent à travers le monde et de nombreuses organisations humanitaires locales méritent également en toute transparence d'obtenir une aide efficace.

Alexis Briand

Président et Co-fondateur de Clear Aid



| 3- NOTRE EQUIPE



Alexis – Relations Donateurs

Ancien cadre et dirigeant de sociétés, cela fait plusieurs années que je souhaite, selon la formule consacrée, donner du sens à ma vie. Que ce soit dans l'entrepreneuriat ou dans le bénévolat, j'apporte mes compétences en développement de projets, marketing et commercial auprès de différentes organisations et associations.

Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, j'ai eu le besoin et la possibilité de m'investir dans l'humanitaire afin d'aider les réfugiés fuyant leur pays. Depuis le mois de mars 2022, j'ai effectué plusieurs missions bénévoles au post frontière de Médyka en Pologne et auprès de différentes organisations humanitaires en Pologne et en Ukraine.

Avec le projet "Clear Aid", je peux concrétiser mon envie et mon besoin de faire beaucoup plus en ayant une action plus efficace auprès de cette population en souffrance.

Pour en savoir plus sur mes différentes missions :

- https://www.instagram.com/solidarite_ukraine/
- <https://www.facebook.com/alexis.briand>
- <https://www.instagram.com/alexis.briand/>



Nataliia – Relations Partenaires

Ukrainienne originaire de la banlieue de Kiev à quelques kilomètres des villes martyres de Butcha et d'Irpin, j'ai fui mon pays avec ma fille Nastya âgée de 13 ans, lors de la première offensive Russe en Mars 2022.

Responsable administrative et comptable pour 2 sociétés ukrainiennes dont les locaux ont été bombardés, je travaille actuellement comme Responsable d'un centre de réfugiés à Przemyśl en Pologne à quelques kilomètres de la frontière Ukrainienne.

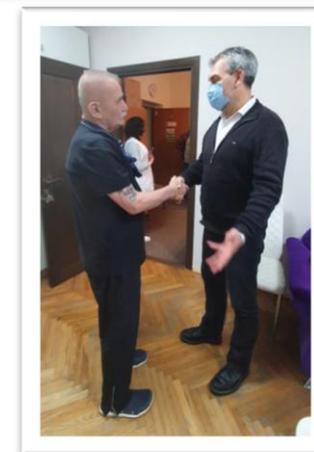
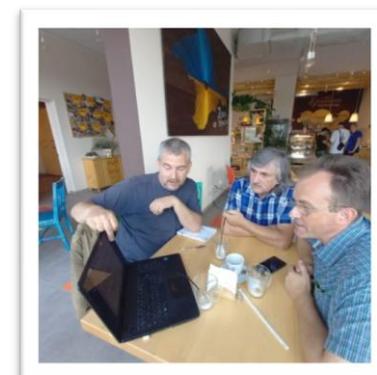
Au sein du projet "Clear Aid" je m'occupe de la relation avec les organisations locales Ukrainiennes.

| 4- NOTRE METHODE

LA METHODE CLEAR AID... POUR DONNER EN TOUTE CONFIANCE

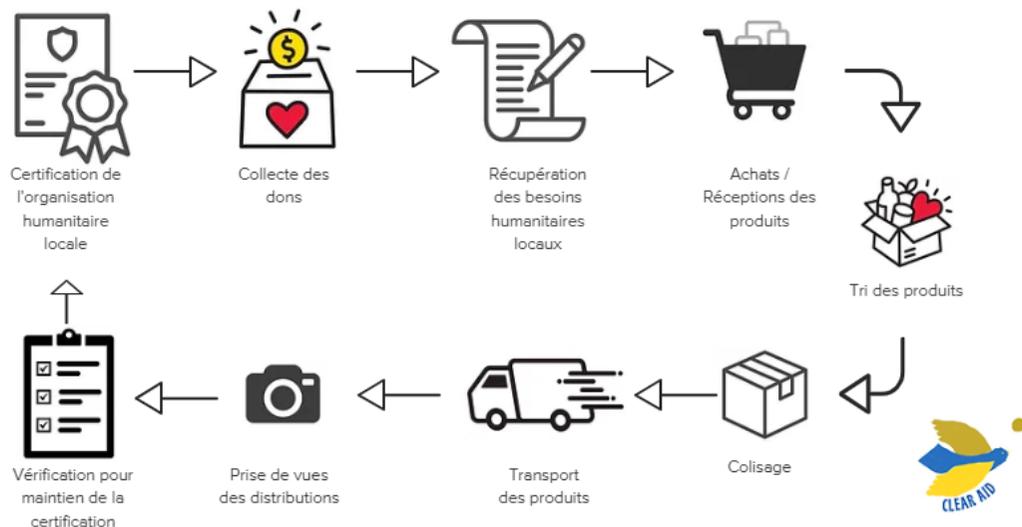
Nous développons l'aide aux actions humanitaires efficaces et concrètes !

- En sélectionnant des organisations partenaires locales sur la base d'une enquête approfondie, nous excluons les risques de trafics, d'amateurisme et d'incompétences.
- En vous permettant de choisir l'affectation de votre don, vous aidez selon les actions qui vous tiennent à cœur.
- En achetant et en acheminant uniquement les produits selon les besoins immédiats de nos partenaires, nous évitons les risques de gâchis. 100% des produits acheminés sont utiles aux populations.
- En publiant sur une base régulière les actions réalisées grâce aux dons, nous faisons preuve de transparence pour mériter votre confiance.
- En limitant le pourcentage de nos frais généraux à 8 % de la valeur des dons récoltés soit un taux très inférieur aux taux pratiqués par certaines ONG, nous assurons la meilleure efficacité de notre action.



"Je n'ai plus confiance en personne ; même lorsque je donne des sous à un mendiant, je demande un reçu..."
Elie de Rothschild jr

LA DEMARCHE VERTUEUSE CLEAR AID



| 5- CHOISISSEZ L'ACTION QUI VOUS TIENT A CŒUR ET L'UNE DE NOS 4 ORGANISATIONS PARTENAIRES

NOTRE SOUTIEN

C'est l'ADN de Clear Aid... travailler avec des acteurs locaux qui ont un impact concret sur le terrain. Après un audit administratif et une enquête terrain, nous nous sommes assurés de l'efficacité des actions de chaque partenaire sélectionné.

Vous pouvez soit choisir l'organisation partenaire qui vous tient à cœur selon son champ d'actions ou si vous préférez, laisser Clear Aid affecter votre don à l'ensemble des besoins et actions que nous jugerons prioritaires.

Vous souhaitez plus d'infos sur nos partenaires : www.clear-aid.org



**Aide aux handicapés
et personnes âgées**

Fonds Caritatif : 'Revive
Ukraine Together'



**Soutien aux réfugiés
et déplacés**

Fonds Caritatif : 'Ukraine
Moderne'



**Soutien aux hôpitaux
et orphelinats**

Association : 'Les Joyeux
Petits Souliers'



**Aide humanitaire sur
le front**

Fonds Caritatif : 'Ensemble
nous sommes une grande
force 2022'



Clear Aid redistribue 5% des dons collectés vers les organisations les moins bien dotées.

| 6- A QUOI SERVIRONT VOS DONS DURANT L'HIVER UKRAINIEN ?

SE CHAUFFER, SE RECHAUFFER, MANGER, BOIRE ET COMMUNIQUER

Neuf mois après le début de la guerre en Ukraine, un nouvel ennemi est apparu Le froid. Et avec les coupures de courant causées par les raids aériens russes, les populations traversent une période difficile.

Avec votre don nous pourrions fournir à nos partenaires sur place :

- **Des groupes électrogènes :** Pour une puissance du moteur de 3000 watts, 4000 watts, 5000 watts qui offrent une indépendance énergétique quasi totale pour une maison ou un petit établissement Il faut compter **entre 600 € et 1500€**. C'est le prix qu'il faut mettre pour avoir un bon groupe électrogène de qualité avec un bon réservoir, équipé d'un démarreur facile à utiliser et simple pour régler la puissance du moteur.
- **Des sacs de couchage :** Nous recevons une forte demande de nos partenaires en sac de couchage qui deviennent indispensables pour que petits et grands puissent se reposer. Prix moyens **entre 60 et 100€**.
- **Des vêtements chauds :** Sous vêtements techniques, chaussures chaudes et imperméables, Manteaux les besoins sont vraiment immenses.
- **De l'alimentation :** Principalement sur les zones de combats et les villes récemment libérés. Là bas très peu de convois humanitaires y vont grâce à Artem et son équipe nous pouvons être assurés que les populations sur place souffriront un peu moins.
- **Des chargeurs de batterie :** Les batteries des téléphones ne tiennent plus assez entre 2 coupures électriques. Comment rassurer ses proches après un bombardement ? Comment se tenir au courant des dernières informations ? Comment s'éclairer dans le noir ? C'est seulement possible grâce à un téléphone mobile chargé. Prix moyen d'un chargeur solaire pour batterie de téléphone : **30 euros**.



| 7- QU'EST-CE QUE DEVENIR ENTREPRISE MÉCÈNE POUR CLEAR AID ?

QUELLES CONTREPARTIES POUR VOTRE ENTREPRISE ?

Nous avons bâti un programme de contreparties pour tous les dons supérieurs à 2000€. Cependant, ce n'est pas uniquement pour ce programme que nos partenaires choisissent de nous aider. En effet, comme nous, vous souhaitez que votre action soit efficace et contribue réellement et avec certitudes aux populations en détresse. C'est pourquoi, Clear Aid :

- sélectionne ses associations partenaires locales après un audit administratif, organisationnel et financier.
- vérifie leur efficacité en les accompagnants dans leurs actions.
- publie systématiquement les actions de distribution des dons.
- Limite ses frais de fonctionnement à 8%. Un niveau très inférieur aux frais habituellement appliqués par la plupart des ONG.

PROGRAMME CONTREPARTIES MECENES		
Grand Mécène – 2 000 €	Mécène Bienfaiteur – 5 000 €	Mécène Ambassadeur – 10 000 €
<ul style="list-style-type: none"> • Présence sur les supports de communication (Site internet – Réseaux Sociaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence sur les supports de communication (Site internet – Réseaux Sociaux) • Réalisation d'une vidéo de valorisation du don 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence sur les supports de communication (Site internet – Réseaux Sociaux) • Réalisation d'une vidéo de valorisation du don • Intervention lors de votre convention annuelle
Votre don : 2 000 € Réduction d'impôt(1) : 1 200 € Valorisation des contreparties : 300 € Coût net de votre don : 500 €	Votre don : 5 000 € Réduction d'impôt(1) : 3 000 € Valorisation des contreparties : 750 € Coût net de votre don : 1 250 €	Votre don : 10 000 € Réduction d'impôt(1) : 6 000 € Valorisation des contreparties : 1 750 € Coût net de votre don : 2 250 €

(1) Voir descriptif page 10



Donner à l'association CLEAR AID vous permet de bénéficier du régime fiscal avantageux du mécénat :

une réduction d'impôt sur les sociétés.

60%

du montant de votre don

dans la limite de

0,5%

du chiffre d'affaires annuel et hors taxe de votre entreprise

Si le montant du don effectué dépasse ce seuil, vous pouvez reporter et étaler l'excédent sur les cinq exercices suivants.



Pour les dons inférieurs à 1000 €

- **Par Carte Bancaire**
 - Via notre site internet : www.clear-aid.org
 - Directement sur [notre page HelloAsso](#)



Pour les dons inférieurs à 2000 €

- **Par Virement**
Lors de votre virement, n'oubliez pas :
 - d'indiquer vos coordonnées complètes afin que nous puissions vous faire parvenir un reçu fiscal après réception des fonds.
 - De préciser l'organisation partenaire que vous souhaitez soutenir si vous avez une préférence.

Crédit Mutuel						RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation		
10278	06117	00020441501	36	EUR	CCM LE RAINCY		
Identifiant international de compte bancaire							
IBAN (International Bank Account Number)						BIC (Bank Identifier Code)	
FR 76 10278061170002044150136						CMCI FR 2A	
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)			
CCM LE RAINCY				CLEAR AID			
2 AVENUE THIERS				60 ALLEE PIERRE BROSSOLETTE			
93340 LE RAINCY				93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS			
TÉL: 01 58 03 06 20							
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.						PARTIE RESERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

Pour les dons supérieurs à 2000 € ou pour les dons en produit

CONTACT DONATEURS : ALEXIS BRIAND – 0698201701 – clearaid.project@gmail.com

CLEAR AID - 60, allée Pierre Brossolette 93320 Les Pavillons-sous-Bois



ANNEXE : CONVENTION DE MECENAT (à personnaliser)

ENTRE :

L'association CLEAR AID 60, allée Pierre Brossolette 93320 Les Pavillons-sous-Bois représentée par son président Alexis Briand ci-après désignée
« l'association »

Et

L'entreprise mécène (nom et adresse, forme juridique – entreprise individuelle, SARL, SA représentée par gérant, président, etc.) ci-après désignée
« l'entreprise mécène »

Il est convenu et décidé ce qui suit :

1. La présente convention a pour objet de définir les conditions du soutien à l'association pour l'aide humanitaire qu'elle apporte à la population civile Ukrainienne par l'intermédiaire d'une ou plusieurs des organisations Ukrainiennes locales sélectionnées par l'association.
2. L'entreprise mécène versera à l'association la somme de €

Et/ou

L'entreprise mécène s'engage à apporter, mettre à disposition, prêter à l'association : le matériel, le local, le personnel suivant :
.....représentant une valeur de €

Et/ou



L'entreprise mécène s'engage à réaliser au profit de l'association la prestation suivante :
évaluée à € : (expertise de financement, étude juridique, travaux de tenue de comptabilité, d'imprimerie, prestation de transport, de communication, etc.)

3. L'association s'engage à faire profiter de contreparties spécifiques à l'entreprise mécène selon le programme suivant :
- Valeur du don inférieure à 2000 € • Pas de contrepartie spécifique
 - Valeur du don entre 2000 € et 5000 € • Présence sur les supports de communication (Site internet – Réseaux Sociaux)
 - Valeur du don entre 5000 € et 10000 € • Présence sur les supports de communication (Site internet – Réseaux Sociaux) et Réalisation d'une vidéo valorisant le don d'une durée maximum de 5 minutes
 - Valeur du don supérieure à 10000 € • Présence sur les supports de communication (Site internet – Réseaux Sociaux) et Réalisation d'une vidéo valorisant le don d'une durée maximum de 5 minutes et Intervention lors de la convention annuelle de l'entreprise mécène (durée à déterminer)
4. L'entreprise mécène souhaite que son ou ses dons bénéficient à la ou aux causes suivantes (cocher la ou les cases concernées). A défaut d'une préférence par l'entreprise mécène, l'association sélectionnera la ou les causes selon la priorité de la période :
- Aide aux handicapés et personnes âgées – répartition%
 - Soutien aux réfugiés et déplacés – répartition%
 - Soutien aux hôpitaux et orphelinats – répartition%
 - Aide humanitaire sur le front – répartition%
5. L'association redistribuera 5% de la valeur des dons perçus au bénéfice de la cause ayant trimestriellement reçue le moins de financement.
6. L'association s'engage à rembourser l'entreprise mécène si elle décide de ne pas réaliser le projet ou de ne plus y faire participer l'entreprise mécène.
7. La présente convention est établie en vertu des dispositions de l'article 238 bis du CGI

Date, lieu et signatures :

A le

Représentant de l'entreprise

Représentant de l'association